

de  
**Jean-Marc  
Vincenti**



**D'utilité  
publique ?**

Mieux qu'un jackpot. Une martingale ! Les chiffres donnent le grand frisson. Et pas celui du jeu. Enfin si. Un peu. De Hyères à Cassis, en passant par La Seyne, les cinq casinos implantés autour de l'agglomération toulonnaise ont engrangé, en 2014-2015, un produit brut des jeux de 79307903 euros ! Soit une progression de 14,53 % par rapport à la saison précédente. Qui a dit que le secteur est en difficulté ? Et ce n'est pas fini. Les grandes manœuvres se poursuivent sur le front de la guerre du jeu. Avec le nouveau et gigantesque navire amiral du groupe Joa qui se déploie en bord de mer à La Seyne (plus de 20 M€ d'investissements), le futur casino Partouche de La Ciotat (11 M€), et les autres projets dans les cartons, les chiffres devraient s'emballer à la vitesse de la rotation des rouleaux des bandits manchots. Les casinos, qui font mentir le célèbre adage des tapis verts, ne sont pas les seuls gagnants. Ils reversent en effet entre 10 % et 15 % au maximum du produit brut des jeux aux communes sur lesquelles ils sont implantés. En ces temps de crise, ils suppléent donc le désengagement de l'État... qui prélève d'ailleurs lui aussi largement sa part du gâteau.

# Le projet de La Ciotat vient troubler le jeu des casinos

A 40 km de Toulon, concurrent des établissements de Hyères, La Seyne et Bandol le futur Partouche déploiera en 2017 machines à sous et tables de jeu à l'air libre

**G**igantesque chantier à 11 millions d'euros, le nouveau casino sort de terre à l'entrée de La Ciotat. Son ouverture est prévue pour mars 2017. Le projet est porté par le groupe Partouche (lauréat de l'appel d'offres lancé en 2004 par la municipalité) et exploitant – depuis quinze ans – de l'actuel casino "Les Flots Bleus", du bord de mer. L'établissement doit donc déménager à l'intérieur des terres. Et surtout prendre une nouvelle ampleur. La petite salle de jeux de 300 m<sup>2</sup> du boulevard Georges-Clemenceau est en effet peu adaptée aux exigences de la clientèle et à l'ambition municipale. « *Cela ne vous a pas échappé ? Il n'y a quasiment pas de parking, interpelle Frédéric Blardone, directeur du casino. Or, les clients doivent pouvoir se garer. C'est la base !* ».

**Un concept unique en France**

Le nouveau projet implanté sur un terrain de 1300 m<sup>2</sup> est ambitieux. Le rappel à la mer n'est jamais loin... Desservi par un parking de 150 places, le futur bâtiment en forme de coque de bateau renversée intégrera une salle de jeux de 600 m<sup>2</sup>. Le projet est novateur aussi. Il met en avant une innovation majeure qui en signe la singularité au plan national. « *Il sera possible de jouer à l'extérieur sous trois*



**Frédéric Blardone, directeur du casino Partouche « Les flots bleus », devant les plans du futur établissement de jeu qui doit ouvrir pour mars 2017 à l'entrée de La Ciotat.**

*gros "champignons", des "parasols" de 130 m<sup>2</sup> chacun, imaginés pour la clientèle de fumeurs, anticipe Frédéric Blardone. Ces salles de jeux "plein air" seront une première en France* ». Elles feront figure de test. En effet, à l'heure où depuis la Loi Evin de 1991, prohibant la cigarette dans les lieux publics, les casinos accusent une baisse de 20 % du produit intérieur brut des jeux. Chute du

chiffre d'affaires dont la désaffectation des fumeurs serait responsable. Plus classiquement, un restaurant à l'enseigne Hippopotamus fonctionnera dans l'enceinte du nouveau casino qui accueillera aussi un bar (avec un côté tout public et un côté salle de jeu). Côté jeux, la croissance sera également de mise. Une centaine de machines à sous seront ainsi à dispo-

sition de la clientèle, dont la moitié au moins en extérieur. **Pas d'hôtel ni de salle de spectacles** À l'extérieur également les joueurs trouveront, 10 postes de roulette électronique, des tables de blackjack, de roulette anglaise et de poker. Leur nombre n'est pas encore défini, mais le casino "Les Flots Bleus" dégage une force de frappe

**Top niveau**

Dans un rayon de 40 km autour de l'agglomération toulonnaise (moins de 35 minutes de route) cinq casinos accueillent les joueurs. Voici, pour la saison 2014/2015, leur classement parmi les 202 établissements de jeux ouverts en France et le produit brut des jeux (1) qu'ils ont généré.

- 12<sup>e</sup> : Cassis (Barrière), 34,035 M€.
- 38<sup>e</sup> : Hyères (Partouche), 16,249 M€.
- 54<sup>e</sup> : Bandol (Partouche), 12,707 M€.
- 83<sup>e</sup> : La Seyne-sur-Mer (Joa), 8,796 M€.
- 102<sup>e</sup> : La Ciotat (Partouche), 6,792 M€.

Un classement qui devrait être chamboulé en 2016. A noter qu'à 82 km de Toulon, le casino d'Aix-en-Provence se classe 2<sup>e</sup> de France avec un PBJ de 44,980 M€.

ludique de 75 machines à sous, 8 postes de roulettes électroniques, deux tables de poker, une table de blackjack et une table de roulette anglaise. À noter que l'appel d'offres a été revu à la baisse. Le projet original portait sur un casino complété par un hôtel et une salle de spectacle. 1. Le produit brut des jeux est la différence entre les mises des joueurs et les gains versés par le casino sur leurs différents jeux. C'est le chiffre d'affaires des casinos.

**Sanary n'a pas dit son dernier mot...**

Faites vos jeux ! L'ouverture, le 7 janvier dernier, du nouveau et clinquant établissement de Joa (3<sup>e</sup> opérateur français, avec 22 casinos exploités) à La Seyne est venue troubler le jeu feutré des casinos de l'agglomération toulonnaise. À une douzaine de kilomètres, le projet de Sanary, porté par le groupe Viking (8<sup>e</sup> casinotier avec six établissements exploités), peut encore bouleverser la donne. Dans une région Paca où pas moins de 21 établissements de jeu maillent déjà le territoire. Même s'il y a 7 casinos dans la Var, 8 dans les Alpes-Maritimes, 4 dans les Bouches-du-Rhône, 1 dans les Hautes-Alpes et 1 dans les Alpes-de-Haute-Provence, le jeu reste encore très ouvert. Sont en effet éligibles à l'ouverture d'un casino les stations balnéaires, thermales et cli-

matiques, ainsi que les villes touristiques de plus de 500000 habitants disposant d'un centre dramatique national ou d'une scène financée pour plus de 40 % par des deniers publics. Facile ? En théorie seulement. Reste à passer le barrage des autorisations d'exploitation et surtout, celui des procédures judiciaires... Et en la matière, Partouche (1<sup>er</sup> des 17 groupes de casinotiers français avec 44 établissements), par l'intermédiaire de son établissement de Bandol, a déjà tiré plusieurs cartouches. Il voit d'un très mauvais œil la concurrence marcher près de ses terres. Ainsi, même si Laurent Lassiaz, président du directoire du groupe Joa, défend la complémentarité, cela n'a pas empêché le casino bandolais d'obtenir, devant le tribunal administratif de

Toulon, une interruption de chantier du nouveau casino de son rival pendant six mois en 2015. Le combat est le même contre le projet de Sanary. Après des années de procédure, la cour d'appel de Marseille, considérant en substance que « *la demande de jeux non satisfaite dans la Var est importante* » et qu'un nouveau casino ne serait pas de trop dans l'ouest-Var, a annulé le jugement du tribunal administratif de Toulon (février 2014) qui s'opposait à la réalisation d'un casino sur cette commune. Elle rejette donc le recours présenté par le casino de Bandol qui vient de saisir le Conseil d'État. La haute juridiction devait d'abord étudier la recevabilité du recours. Reste aussi que d'autres communes pourraient vouloir leur propre casino ? Les jeux sont faits ? Pas sûr...



**Le nouvel établissement est en train de voir le jour sur un terrain de 1300 m<sup>2</sup> à l'entrée de La Ciotat.**

**Dossier :**  
**Jean-Marc Vincenti**  
jmvincenti@nicematin.fr  
**Photos :** Valérie Le Parc